

Délibération

n° 2026-12

Objet : Comptes administratifs 2025 – budgets principal et annexe régional

Séance du : 09 mars 2026

Président de séance : René FARNOS

Date de la convocation : 24 février 2026 **Secrétaire de séance** : Catherine DI FOLCO

Nombre de membres titulaires en exercice le jour de la séance : 35

	Présent(e) 21	Représenté(e) par 0	Excusé(e) donne pouvoir à 9	Excusé(e) 5
<u>Collège représentant les communes affiliées</u>				
LOCATELLI Philippe,	X			
DI FOLCO Catherine,	X			
COMBET Damien,	X			
LUTZ Sophie,	X			
STARON Catherine,	X			
REVELLIN Gérard,	X			
BRUNEAU Nathalie,	X			
MICHAUD Maryse,	X			
ARCOS Sébastien,	X			
ASTRE Joëlle,	X			
BALDIVIA Dominique,			X R FARNOS	
BALLESIO Pierre,	X			
DECHAMPS Véronique,	X			
FARNOS René,	X			
FRESSYNET Pierre,	X			
GALLET Christian,	X			
GAVAULT Yves,	X			
ODO Xavier				X
PERRUSSEL-BATISSE Josée				X
TISSOT Philippe	X			
VINCENT Max	X			
<u>Collège représentant les établissements publics affiliés</u>				
ZANNETTACCI Pierre-Jean	X			
DUTHEL Gilles	X			
MALOSSE Daniel				X

Présent(e) Représenté(e) Excusé(e) Excusé(e)
par donne pouvoir à

<u>Collège représentant les communes non affiliées</u>				
BOSETTI Laurent			X G REVELLIN	
GLÜCK Olivier			X S LUTZ	
CORSALE Doriane			X Y DUTHEL	
<u>Collège représentant les établissements publics non affiliés</u>				
PUBLIÉ Martine			X P LOCATELLI	
BOULARD Valérie			X Y GAVAULT	
<u>Collège représentant la Métropole de Lyon et le Département du Rhône</u>				
ARTIGNY Bertrand				X
KHELIFI Zémorda			X V DECHAMPS	
Pascale CHAPOT	X			
<u>Collège représentant la Région Auvergne Rhône-Alpes</u>				
MOROGE Jérôme			X C DI FOLCO	
PACCAUD Mickael			X C STARON	
CRUZ Sophie				X

Était excusée madame Noëlle SCARAFIA, Responsable du SGC BRON.

Ont assisté à cette réunion :

Olivier DUCROCQ, Directeur général des services
Philippe GÉRARD, Directeur général adjoint
Guillaume GONON, Directeur du pôle Santé
Laurence MARLIER-CANNATA, Directrice du pôle Appui aux collectivités
Nadège NOËL, Directrice du pôle Recrutement mobilité

Le conseil d'administration, réuni sous la présidence de René FARNOS, délibère sur les comptes administratifs de l'exercice 2025 du budget principal et du budget annexe régional, dressés par Monsieur Philippe LOCATELLI, Président du Centre de gestion.

Les comptes administratifs du budget principal et du budget annexe régional, présentés dans les documents exhaustifs annexés, peuvent se résumer ainsi :

BUDGET PRINCIPAL 2025			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	15 009 175.80 €	Dépenses	2 992 959.84 €
Recettes	15 283 600.53 €	Recettes	2 791 858.42 €

Résultats de l'exercice	274 424.73 €	Résultats de l'exercice	- 201 101.42 €
Excédent reporté	2 120 306.86 €	Déficit reporté	- 74 896.62 €
Excédent global	2 394 731.59 €	Déficit global	- 275 998.04 €
Restes à réaliser		Restes à réaliser	- 161 221.60 €
Résultats définitifs	2 394 731.59 €	Résultats définitifs	- 437 219.64 €

Résultats définitifs de l'exercice 1 957 511.95 €

BUDGET ANNEXE REGIONAL 2025			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	4 928 368.54€	Dépenses	0,00 €
Recettes	4 681 972.17€	Recettes	0,00 €
Résultats de l'exercice	- 246 396.37 €	Résultats de l'exercice	0,00 €
Excédent reporté	633 572.25 €		
Excédent global	387 175.88 €		

Résultats définitifs de l'exercice 387 175.88 €

Vu le décret n°85-643 relatif aux centres de gestion et notamment son article 27

Vu les comptes de gestion relatifs au budget principal et au budget régional

Considérant que le Président s'est retiré pour le vote de cette délibération et que René FARNOS a été désigné pour présider la séance

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Article 1 : de constater les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion dressé par le receveur.

Article 2 : de reconnaître la sincérité des restes à réaliser

Article 3 : d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait à Sainte Foy-lès-Lyon

Le 09 mars 2026

Le Président,




René FARNOS